Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés unissez-vous !

le quotidien du péuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MERCREDI 29 NOVEMBRE 1978 - Nº800

Commission paritaire Nº56 942 Tel. 636.73.76

2, 00 F.

Congrès CGT à Grenoble LA MONTEE DES CRITIQUES



La direction CGT (ici à l'ouverture du congrès) tente d'intégrer les critiques qui lui sont adressées.

Nombreuses interventions sur la démocratie syndicale et l'indépendance de la CGT

«Légitime défense»

MEURTRIER ACQUITTÉ

Le meurtrier d'un jeune cambrioleur, Lanvin a été acquitté lundi devant un jury de Cour d'Assises de l'Oise. Lanvin avait tiré dans le dos du cambrioleur qui tentait de fuir... Un verdict scandaleux qui vient conforter les partisans de «Légitime défense», et assimile dangereusement la propriété privée à la personne humaine. Une nouvelle porte ouverte aux abus meurtriers...

Lire en page 7

Le débat général du congrès CGT a commencé lundi par une vague de critiques adressées à la ligne suivie ces dernières années. Venant de divers bords, elles convergeaient pour réclamer un fonctionnement plus démocratique de la CGT, et une réelle indépendance syndicale.

La direction cégétiste a pris son parti de laisser s'exprimer les critiques, espérant qu'elles n'aillent pas trop loin, et qu'elles ne remettent pas en cause l'orientation fondamentale de la confédération à l'issue de ce congrès.

Certaines interventions de dirigeants laissent clairement entendre les limites qu'il convient à leurs yeux de ne pas franchir.

Lire en page 3

CHINE

La démocratie socialiste au cœur du débat

Les manifestants de ces jours-ci à Pékin, ainsi que les déclarations de dirigeants, s'inscrivent dans un vaste débat engagé aujourd'hui en République populaire de Chine sur les problèmes de la démocratie et de la légalité socialistes. Ce débat approfondit la critique des conceptions idéalistes et anti-marxistes propagée notamment par Lin Piao, puis par la bande des Quatre.

Lire en page 8

De Guiringaud démissionne

Le gouvernement français change de ministre des Affaires étrangères. Guiringaud, en poste depuis août 76, a annoncé officiellement sa démission lundi, à l'occasion de son dernier voyage officiel en RFA. C'est Jean-François Poncet, un des collaborateurs personnel de Giscard, qui va entrer au Quai d'Orsay. Celuici est considéré comme un des successeurs probables de Barre, quand celui-ci ne sera plus considéré comme «le meilleur premier ministre»...

Lire en page 7

La secte Jones

Un nouveau Watergate?

Alors que l'enquête officielle n'a pas encore commencé, les liens étroits qui existent entre divers partis politiques américains, et la secte de Jones, où périrent 923 victimes, laisse présager d'un nouveau Watergate, si l'affaire n'est pas étouffée. L'un des hauts personnages américains déjà compromis dans l'affaire, Moscone, vient d'être abattu...

Lire en page 5

Les difficultés de l'Aurore

Lire en page 2

25 millions pour votre quotidien !

Somme réunie à ce jour : 21,4 millions

Lire en page 2

LES DIFFICULTES DE L'AURORE

• Lundi, l'Élysée faisait savoir que l'État n'interviendrait pas pour sauver L'Aurore. Le Figaro de ce mardi en profite pour décocher quelques flèches à l'intention de ses confrères qui, selon lui, «lisent trop la presse d'opposition» pour croire que l'État puisse s'ingérer dans les entreprises de presse. C'est bien pourtant dans le cadre des affrontements entre clans de droite qu'il faut chercher la source de l'affaire.

On se souvient qu'en juillet dernier, l'Aurore était vendue par Boussac à un groupe composé entre autres de Marcel Fournier, PDG de Carrefour, et André Mentzelopoulos, directeur de Felix Potin. A défaut de compétences dans le domaine de la presse, ils avaient la caractéristique de disposer de capitaux, et d'avoir l'oreille de l'Elysée. Cet apport de capitaux n'a pas empêché l'Aurore de voir s'accroître ses difficultés financières.

Au point qu'en septembre dernier, le groupe ris turf) devait passer un accord avec le groupe Hersant : l'Aurore couplait ses petites annonces avec le Figaro et France soir du groupe Hersant, et prévoyait de se faire imprimer à la Plaine Saint Denis, où le groupe Hersant construit actuellement une imprimerie. Ces mesures apporteraient à l'Aurore une nouvelle bouffée d'oxygène.

LE SCÉNARIO

Mais bien sûr, c'était donnant donnant. Au début novembre, Hersant plaçait dans le quotidien de Pierre Janrot, ancien directeur de France Antilles (journal appartenant à Hersant) et dans lequel il forme ses plus proches collaborateurs, qui se voyait chargé de la gestion de l'entreprise. Mercredi dernier, le syndicat du livre CGT du groupe l'Aurore refusait le couplage des petites annonces, tant que des assurances n'auraient pas été données sur le maintien du titre et de l'emploi du personnel. Immédiatement, le groupe Hersant annonçait qu'il rompait ses accords avec l'Aurore, une décision qui mettait le couteau sous la gorge du journal. La réaction ne tardait pas : immédiatement, Fournier, PDG du groupe Franpresse (l'Aurore et Paris turf) démissionnait. Vendredi Janrot, l'homme de main

d'Hersant déclarait estimer nécessaire une réduction de la pagination du journal pour maintenir la parution. Dimanche, Roland Faure, directeur de la rédaction et directeur politique de l'Aurore, annonçait sa démission du journal et publiait, en accord avec l'assemblée général des rédacteurs un texte attaquant violemment Janrot et Hersant (voir encart).

L'ENJEU

Quels sont les enjeux de cette bataille ? Pourquoi Hersant rompt-il 'ses accords avec l'Aurore et provoque-t-il ainsi cette cascade de démissions ? On a avancé que celui-ci aurait abandonné l'Aurore à cause des menaces d'inculpation qui pèsent sur lui pour infraction à la loi sur la presse. Rappelons qu'aux termes de la loi, nul ne peut être directeur de plus d'un quotidien. Loi qu'Hersant bafoue impunément depuis des lustres et ce avec de puissantes protections. Depuis les dernières élections, il a perdu avec son portefeuille de député, l'immunité parlementaire qui y était attachée. Une information judiciaire a été ouverte contre lui, et des bruits insistants font état

d'une inculpation prochaine.

On pourrait en conclure que Hersant commence à être lâché par ceux-là mêmes qui l'avaient protégé jusqu'à présent et ce serait donc pour faire disparaître des éléments d'inculpation que Hersant semble avoir retiré ses billes de l'Aurore et coupé ainsi l'herbe sous les pieds de Caillavet.

TACTIQUE ?

En effet, chacun a remarqué l'insistance avec laquelle Giscard, dans sa récente conférence de presse, a appuyé l'initiative du sénateur Caillavet de constituer un «groupe de réflexion» sur les concentrations de presse (le terme de groupe de réflexion étant une astuce juridique pour ne pas parler de commission d'enquête parlementaire, une telle commission ne pouvant légalement se constituer lorsqu'une action judiciaire est engagée). Aux yeux de l'Elysée, l'orientation de la presse Hersant (Figaro, France soir, France dimanche, Journal du Dimanche) serait par trop favorable au

Une autre hypothèse

La lettre de Roland Faure

Le directeur de rédaction démissionnaire, Roland Faure, s'explique dans un texte que Janrot a refusé de publier dans l'Aurore, et que le Matin publie. Il y rappelle l'orientation qu'il a voulu donner au journal qui, selon ses termes, «dès 1945, s'élevait pour réprouver les excès de l'épuration, (...) cette voix qui a toujours défendu les petits contre les gros (...) qui, après avoir vainement clamé dans le désert pour l'intégrité du territoire national, a plaidé pour la réintégration des rapatriés dans la communauté française, cette voix qui depuis trente ans a parlé le droit d'Israël à l'existence, comme elle a attiré l'attention de l'opinion sur le massacre des chrétiens du Liban». N'insistons pas, cela suffit pour définir les options politiques de cette feuille.

Faure en appelle à la liberté de la presse et fait référence aux propos de Giscard sur le pluralisme et affirme que «l'équipe de l'Aurore n'assistera pas résignée au naufrage de son journal».

n'est pas non plus à écarter et de plus pas nécessairement contradictoire avec la précédente. Elle verrait dans la rupture de Hersant un chantage pour accroître les difficultés de l'Aurore dans un premier temps, pour pouvoir mieux en prendre le contrôle par la suite, en se posant comme sauveur en titre.

Cette hypothèse s'appuie notamment sur le fait que

la démission, presque forcée, de Roland Faure, laisse le journal aux mains de Janrot, un homme dévoué à Hersant.

On assiste là à un nouvel épisode dans la lutte entre les différentes fractions de la droite pour s'assurer la mainmise sur la presse écrite.

François NOLET

CONVENTION DU PS : PARTIE REMISE

Les affrontements de la dernière Convention nationale du PS donnent un avant-goût de ce qui se prépare pour le congrès d'avril. Certes, il ne pouvait être question que les choses soient définitivement tranchées à cette Convention, dont ce n'était pas l'objet.

Il n'empêche que le débat présent à l'intérieur du PS depuis plusieurs mois a commencé à s'exprimer sous une forme plus ouverte et plus nette qu'auparavant.

On ne retiendra pas de cette convention le vote du réglement intérieur, acquis sans problème, qui limite à deux le nombre de mandats électifs des socialistes, et fixe à 30 % la proportion de femmes dans la liste socialiste pour les élections européennes. C'est surtout le cas Rocard qui a été discuté au cours de cette convention, et dans des termes qui ont obligé le brillant jeune premier à manœuvrer en re-

Celui-ci a défendu ses thèmes habituels, qui tournent autour de deux points :

 L'affirmation de la rigueur économique que devrait se fixer un gouvernement de gauche

 La nécessité d'une décentralisation de la société et d'une diminution du rôle de l'Etat dans la vie économique.

Des thèmes qui visent à rassembler un vaste éventail politique : rassurer à droite par l'affirmation de la rigueur économique (il a rappelé son opposition, avant les élections, au Smic à 2 400 F) et la sourdine mise sur les nationalisations ; gagner sur l'aile gauche du parti, par les attaques contre «le caractère très centralisé, juridique et au total, conservateur» des politiques suivies par la gauche lorsqu'elle était au pouvoir, positions qui tendent à séduire des secteurs du Parti socialiste sensibles aux

idées autogestionnaires.

La contre-attaque des partisans de Mitterrand a été rondement menée, et semble-t-il efficace. Les orateurs se sont référés à la ligne d'Epinay, qui constitue l'apanage de la majorité du PS, et même du CERES, à qui les mitterrandistes ont lancé de discrets appels du pied contre Rocard; en conséquence, si Rocard dépose une motion de son cru, il s'opposerait à la ligne d'Epinay, et se retrouverait isolé. Sentant le danger, il s'est contenté d'affirmer qu'il ne présenterait pas de motion d'orientation au congrès, mais seulement une «contribution», ce qui n'implique pas de vote des militants. Cette manœuvre de repli n'a pas fait cesser les attaques de Mermaz, un proche de Mitterrand, dé-

clarant qu'il ne voyait pas

de différence entre une

motion et une contribu-

Un discours «unitaire» a été tenu par Mauroy, qui rappelle ainsi, sans le dire, qu'aucune majorité dans le PS n'est possible sans les voix des puissantes fédérations du Nord et du Pasde-Calais. Pour terminer, il a ajourné le débat en appelant la majorité du parti à se réunir pour «vérifier si elle est toujours d'accord sur une ligne politique clai-

re, de façon à réunir autour du premier Secrétaire le plus large éventail passible des sensibilités qui font la richesse du parti». Une manière de rappeler que Mauroy reste proche de Mitterrand, même si des divergences ont opposé les deux hommes dans la dernière période, notamment sur la question du lancement du quotidien du PS. Et que Rocard doit encore attendre son heure.

Deux formules d'abonnement couplé :

Quotidien du Peuple et Humanité Rouge :

Front Rouge - Prolétariat

25 MILLIONS POUR QUE VIVE LE QUOTIDIEN

F	Paris
	19"
	A.R
	G
	Pour la liberté de la presse
	Vente
	INSEE
	J.B
	H.V
	20"
	Pour le retour à 12 pages
	Une camarade
	Un chômeur
	Un patriote libanais10
	Vente
	14*
	Callanta

Vente	. 40
Vente	100
Narbonne 12 - Managamarano Lum 29, stepate	
	000
Marseille	
J.D	150
Des révolutionnaires	200
F. collecté au travail	
H.A	
N.C	
Une institutrice	
One mediante in the interest in the interest in the	100
Total	427
Angian total	42/
Ancien total210	111
NOUVEAU TOTAL	
NOUVEAU TOTAL	204

Pour les 25 millions du *Quotidien du Peuple,* je verse F. Nom : Adresse :

Etablir les chèques à l'ordre du *Quotidien du Peuple* :CCP ; centre Paris, compte N° 23 132 48 F Crédit Lyonnais : agence ZU 470 compte N° 7 713 J

40° CONGRES DE LA CGT

Début du débat général Les critiques n'ont pas manqué

e Lundi commençait le débat général du 40° Congrès. Toute la journée, une trentaine de délégués se sont succédés à la tribune devant un congrès prompt à réagir et à exprimer parfois bruyamment tel ou tel point de vue... S'il est une question qui revient, d'une façon ou d'une autre dans la majorité des interventions, c'est bien celle de l'indépendance et de la démocratie syndicale. Quel que soit le point de vue finalement développé par les délégués qui ont pris la parole, presque tous faisaient référence à ce débat engagé depuis plusieurs mois et qui n'est sans doute pas terminé!

Quelques-uns, comme le représentant des cheminots de Montpellier, ont pourtant jugé bon de dire d'emblée leur accord total avec toutes les positions développées ces dernières années. Mais ce genre de prises de position n'était pas toujours bien venue. De fait, il était visible que tout n'est pas passé comme une lettre à la poste dans les sections syndicales, surtout depuis la défaite de la gauche.

Certains délégués, comme Dominique Manfault de la Thomson-CSF de Chollet se sont fait l'écho de l'interrogation des syndiqués : la CGT «apparaît comme trop dépendante du PCF. Les travailleurs ne considèrent pas la CGT comme très unitaire. Le congrès du syndicat pense que l'unité ne doit pas être de façade, mais doit donner lieu à débats publics» et encore : «Les élus CGT ne sont pas suffisamment près de la base, les revendications sont trop générales, elles doivent être formulées simplement et être l'émanation des syndiqués.» Cette intervention qui ne cherchait pas le le spectaculaire reflète assez bien pourtant les problèmes rencontrés par un grand nombre des délégués dans leur syndicat. C'est aussi le sens de l'intervention de Jean Corratu, du syndicat des mineurs de fer de Lorraine, qui insiste sur le coup porté à la crédibilité de la CGT après l'accord du 13 mars, le poids d'une structure trop lourde, la coupure de la base qui quette les militants et s'interroge sur les critères dans le choix des hommes pour les organismes dirigeants.

Dans ce sens, l'une des interventions les plus positives a sans doute été celle de Roger Barralis, au nom du syndicat national de l'ONUC qui, après une analyse critique de certaines prises de position confédérales, demandera que la démocratie syndicale trouve son expression dans la presse confédérale par une tribune libre permanente, que des débats soient ouverts avant toute prise de position sur des problèmes spécifiques (comme le nucléaire...). Par ailleurs, des amendements ont été déposés par son syndicat sur la nécessaire centralisation des luttes, une condamnation ferme des atteintes aux li

De notre envoyée spéciale

bertés, aux droits de l'homme dans les pays de

Mais bien sûr, l'intervention de Germon, membre de la Commission exécutive confédérale et responsable PS, était attendue. Manifestement, le rôle qu'il a pu jouer dans la mise sur la place publique des problèmes lui vaut une rancoeur tenace; surtout quand il soulève certains problèmes d'incohérence, entre autre dans la position développée par Séguy sur l'Europe. Et c'est sous les huées qu'il s'est fait, jusqu'au bout, le porte-parole de la contestation du PS...

Face à ces critiques qui se situent à des niveaux différents et ne proposent pas toutes les mêmes solutions, on a pu noter, en particulier avec Frischmann (voir l'article ci-dessous) ou avec une intervention pesante du Livre parisien, que l'ouverture pourtant limitée n'avait pas que des partisans et que certains comptaient bien «veiller au grain».



Un Congrès CGT sur deux tons?

◆Le 40^a Congrès CGT s'est ouvert à Grenoble sur une intervention de George Séguy, destinée à justifier son caractère d'assemblée «novatrice». Par certains égards, ce fut le cas, notamment dans un premier essai d'explication au sujet de l'érosion de la syndicalisation et une démarche effectivement plus ouverte à certaines aspirations nouvelles des travailleurs (comme en matière de conditions de travail, de cadre de viel. Mais presque aussitôt, dans la discussion générale de lundi après-midi, des verrous ont été posés, en particulier par George Frischmann (fédération des PTT). Si l'on doit prendre garde à certaines impasses volontaires du rapport d'ouverture, laissant intacte la ligne suivie par la confédération dans l'orbite du PCF ou même parfois l'enjolivant, il est cependant indéniable que des conceptions fort différentes de l'«audace» à avoir dans la CGT commencent à se faire jour !

De nombreux indices, tant dans le contenu de certaines interventions dans la presse que dans la tenue de telle ou telle réunion préparatoire, indiquaient déjà deux tons assez dissemblables au sein même des organismes confédéraux. En particulier sur le point de savoir jusqu'où devait aller la discussion: «Jusqu'à sa conclusion normale, le congrès lui-même» (Henri Krasucki dans La Vie Ouvrière) ou bien faudrait-il «que le congrès réfléchisse aux movens à mettre en œuvre pour pouvoir, sur des thèmes précis, engager des discussions approfondies et soumettre aux débats des questions qui ne peuvent pas attendre trois ans ?» (René Lemaître dans L'Humanité), Certains dans la confédération ne voient pas sans inquiétude se développer un débat effectivement sans précédent, même s'il débouche plus sur un entrebaillement que sur une ouverture effective. Aux critiques sur le manque de démocratie, ces gens-là, membres du PCF, ont répondu en hurlant au «fractionnisme». A

celles sur l'indépendance syndicale, ils ont répondu par l'accusation «d'anticommunisme». Et aux demandes de distance vis-àvis de l'URSS et de la FSM, ils ont répondu par l'étiquette d'«antisoviétisme primaire». Dans de nombreux congrès, à Paris, à Lyon, à Clermont, etc. des représentants de la fédération des PTT se sont illustrés sur ces positions. Les interrogations et autocritiques partielles qu'amorcent certaines parties du rapport Séguy sont déjà de trop pour eux l

Quoi d'étonnant, dans ces conditions, de voir George Frischmann (par ailleurs membre du Comité central du PCF) monter en ligne au nom des PTT-CGT pour «rassurer les camarades qui s'effrayent de certaines outrances, voire de certaines provocations», en parlant des interventions critiques déjà prononcées ? Pour lui, ce qui importe, c'est que «audelà de certains remous, il faudra bien qu'après le congrès soient appliquées et contrôlées les décisions du congrès» et que la CGT sache «rester elle-même».

S'en prenant tour à tour au PS et à ceux qu'il appelle indistinctement les «groupuscules», Frischmann a cherché à tourner en dérision le débat sur la démocratie dans la CGT : «Le siège de la CGT est à Paris, pas à Byzance, et on ne doit pas discuter du sexe des anges.» Lancant un appel aux militants du P\$ pour qu'ils travaillent dans la CGT comme Le Léap, Ehli, Jayat ou Duhamel en 1947*, le responsable des PTT CGT célébrait le programme commun de 1972 avec «Pensons à nostalgie : tous ceux qui ont adhéré à la CGT depuis 1972 dans un climat d'unité, sur un programme de classe.» En définitive, pour lui et le courant de fait qu'il représente, «la CGT, c'est bon parce que sa ligne est claire» et qu'il n'y a surtout rien à y changer.

les Beaucoup, parmi congressistes acquis l'idée d'une certaine ouverture, au moins en matière de fonctionnement, ont senti passé un froid dans le dos lorsqu'une partie de la salle ovationna ces mises en garde de Frischmann. Certains s'interrogent un peu plus sur les limites des aspects «novateurs» de ce congrès et découvrent que déjà une nouvelle bataille d'importance s'annonce: pour que les quelques ouvertures opérées ne restent pas lettre morte ni simples slogans de congrès.

* Militants de la SFIO de l'époque qui refusèrent la scission FO que prônait leur parti.

Stéphane RAYNAL

LES CIRCULAIRES REPRESSIVES ANNULÉES...: SEULE LA LUTTE PEUT IMPOSER DE VERITABLES RECULS

● La politique de l'immigration suivie depuis 1974 par les gouvernements successifs depuis cette date est illégale et anti-constitutionnelle : c'est ce que vient de déclarer le Conseil d'État, qui a, dans le même temps annulé la plupart des circulaires répressives prises notamment en 74 à l'encontre des travailleurs immigrés. Est-ce à dire que cette décision — qui a donc «force de loi» — va convaincre le gouvernement à mettre au rencard tout ou partie de sa politique vis-à-vis des travailleurs immigrés ? Non pas.

Lors de la séance du 24 novembre 1978, le Conseil d'État a décidé d'annuler les principales circulaires sur l'immigration qui toutes revenaient grosso modo à cet objectif : suspendre directement à la front-tière l'entrée de travailleurs étrangers en France en pleine période de crise.

Quelles circulaires ou textes sont visés par l'annulation du Conseil d'État ?

1º Il s'agit de la note

stipulant la mise en place de «l'aide au retour» véritable prime à l'expulsion créée en juin 77.

2º Le Conseil d'État a par ailleurs annulé différentes circulaires prises par le Secrétaire d'État auprès du Premier ministère et par le ministère de l'Intérieur en 74 et visant à la suspension directe de l'Immigration (famille comprise) en France. Le Conseil d'État ne remet pas pour autant en cause le fond de la po-

litique d'immigration suivie par le gouvernement, faisant simplement remarquer pour justifier ses décisions qu'aucune loi ou texte officiel n'autorisait l'application de cette politique, de la manière dont cela s'est fait. Comment cela s'estil fait ?

— Le Conseil d'État fait par exemple remarquer qu'aucune disposition législative ne donnait compétence au ministre du Travail, pour instituer, en son nom propre, (ce qu'il a fait) une circulaire sur «l'aide au retour».

De la même manière, le Conseil d'État fait remarquer qu'un ministre du Travail ou de l'Intérieur n'a pas compétence pour poser des règles interdisant de FAÇON GENERALE l'entrée de travailleurs immigrés en France, (ce qui était le cas) mais seulement cas par cas. C'est la raison pour laquelle un certain nombre de circulaires faisant suite à la circulaire Fontanet réglementant cette immigration sont supprimées.

Bref, ce qui est au fond reproché aux gouvernements successifs depuis quatre ans, c'est d'avoir agi, entrepris des expulsions sans que celles-ci ne soient autorisées par des lois.

L'annulation de différentes circulaires, ne va-t-elle pas pour autant entravé la politique d'immigration du gouvernement?

On voit mal comment.

Il y a longtemps que la bourgeoisie viole sa propre loi ou qu'elle s'en passe au besoin. Les fouilles (illégales selon la loi) des

véhicules en sont un exemple. Autre exemple, la prison d'Arenc pourtant mise hors la loi par ce même Conseil d'État existe toujours I

Stoléru a d'ailleurs confirmé les choses : «Le Conseil d'Etat n'est pas là pour faire la politique de la France».

Les décisions du Conseil d'Etat d'autant qu'elles interviennent à la clôture de la «semaine du dialogue français immigrés» peuvent éventuellement gêner quelque peu le gouvernement à court terme dans sa marge de manoeuvre et ses objectifs. Mais pour l'essentiel, rien n'est remis en cause : c'est bien la lutte et la lutte seule, qui peut imposer des reculs au gouvernement et empêcher les expulsions notamment.

REPRISE A LA NAVALE

Par 320 voix contre 240, les travailleurs de la réparation navale marseillaise ont voté lundi la reprise du travail à 40 heures.

Cette reprise concerne les travailleurs de la Compagnie marseillaise de réparation, Paoli et Sud Marine. Selon les directions syndicales, «l'action continuera sous d'autres formes».

CHEMINOTS DE PARIS - LYON :

Déclenchée lundi matin, pour protester contre l'instauration d'un «roulement à programme» qui entraîne des suppressions d'emplois, la grève des agents de conduite se poursuit mardi au dépôt de la gare de Lyon à Paris. Mardi, le trafic était de 25 % sur le réseau banlieue.

LUTTES

Caen : «On va te faire voir comment font les S.S.»

COMMUNIQUE DES 16 GARDES A VUE DU 17 NOVEMBRE 20 h 15 AU 18 NOVEMBRE 14 h ET 19 h

Le mercredi 17 novembre, au cours de l'opération ville paralysée lors d'une manifestation pacifique, la police sur l'ordre du préfet blesse gravement deux manifestants par tir tendu de grenade. L'un reste infirme et l'autre n'est pas tiré d'affaire; tous deux resteront handicapés à vie : physiquement, moralement, financièrement. La manifestation de vendredi 17 novembre à laquelle nous participions légitimement répondait à ces violences inacceptables. A partir de 20 h, en dehors des lieux d'affrontement eurent lieu 28 interpellations assorties de brutalités scandaleuses sous le couvert de la procédure de flagrant délit.

Nous affirmons que chacun d'entre nous a été arrêté arbitrairement en dehors de tout critère de participation à des violences : certains près de leur domicile, deux personnes chez elles, trois dans leur voiture au sortir du restaurant... mais tous jeunes !

Nous avons été enfermés à 28 dans une cage d'escalier, grillagée de 9 m² avant de subir fouille, photographie, anthropométrie, interrogatoite; à aucun moment nous n'avons été informés de nos droits.

Un fait est à signaler; une bouteille lacrymogène est «tombée» devant notre cage rendant l'atmosphère irrespirable. À 23 h 45 onze interpellés étaient relâchés un gravement malade, (malaise cardiaque dans la cage) était emmené, nous sommes restés à seize jusqu'au lendemain 14 h dans des conditions physiques et psychologiques très pénibles : froid, exiguité, faim, humiliations, fouilles multiples, menaces du genre.

— «Tu as de la veine de ne pas être en Argentine, on n'entendrait plus parler de toi».

— «On va te faire voir comment font les SS»,
 — coups et intimidations — !

Cette expérience nous conduit à nous interroger :

Est-ce que maintenant manifester c'est perdre sa liberté, et risquer sa vie ?

Fait à Caen le 22 novembre 1978 Les interpellés du Vendredi 17 novembre

Agression fascistes contre les travailleurs de chez OLD à Clichy

En janvier 1978, les travailleurs de la société OLD (galeries de volture) organisés en section syndicale CFDT, se sont mis en grève pour l'aboutissement de leurs revendications : salaire, conditions de travail. Après 3 semaines de lutte, le patron, M. Gatterre, homme de choc, patron de droit divin finit par accepter les revendications qui sont : passage d'O.S. à O.P. 1, O.P. 2 (et un O.P. 3) et des augmentations de salaire de 0,30 F à 1 F (première augmentation individuelle depuis... 9 ans).

Cependant, en octobre 1978, 18 licenciements sont décidés sur un effectif de 25 ouvriers. Depuis septembre, les 18 personnes licenciées n'ont reçu aucun salaire. Le mardi 21 novembre 1978 la section syndicale CFDT demande une rencontre avec la direction qui refuse de répondre aux questions des délégués, et fait appel à la police qui constate que les travailleurs présents dans l'entreprise sont décidés à occuper les locaux dans le calme. A 19 h la direction part de l'entreprise en laissant les portes ouvertes à la merci de n'importe quel visiteur du soir. En effet, entre 19 h 30 et 20 h, un commando d'une quinzaine de personnes que M. Gatterre a prévenu par téléphone, fait irruption armé de matraques, de coups de poing américain et de chaîne de moto et oblige les travailleurs en majorité immigrés à sortir des locaux.

Face à la gravité de ces actes, l'UD CFDT s'élève contre de pareils agissements organisés par un patron qui refuse de payer ses ouvriers, mais n'hésite pas à engager des voyous. La CFDT prendra toutes les mesures qui s'imposent pour faire aboutir les revendications des travailleurs de chez OLD. Elle apportera plus que jamais son soutien aux grévistes pour que les droits les plus élémentaires soient respéctés.

UD-CFDT des Hauts de Seine

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J
CCP N° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

Sopad Nestlé (Paris 19e)

TROUVER LA VOIE DE LA RIPOSTE

• Lundi après midi, le conseil de Paris avait mis à son ordre du jour les problèmes de l'emploi et la désindustrialisation de la capitale. Un vieux projet de Chirac consiste à vouloir réintroduire des petites

La mairie de Paris a beau se déclarer favorable à une réindustrialisation de la capitale, son projet ne vise que les entreprises de petite taille ; elle se soucie fort peu de maintenir des entreprises plus importantes, au potentiel de lutte plus élevé. Le Conseil de Paris ne s'émouvra donc pas du projet de fermeture de la SOPAD. Cette entreprise, dans le 19° arrondissement, fabrique des potages Maggi et des bouillons Kub-Or : la direction a le projet de déménager l'usine à Itancourt (Aisne). Raisons invoquées : le manque de place, le caractère vétuste de l'usine, la non rentabilité et la pollution.

Il s'agit en fait d'une opération de restructuration. L'usine d'Itancourt, située dans une région agricole et au milieu d'autres usines Nestlé, permettra une meilleure concentration de la production. Avec de nouvelles machines, dont une tour à mélange très perfectionnée, les buts semblent clairs : restructurer pour parvenir à une meilleure rentabilité, ce qui laisse prévoir de nombreux licenciements. La capacité de production de l'usine d'Itancourt, actuellement de 1/3 de celle de Paris, sera des 2/3 en mars, au moment où la direction prévoit de présenter le plan de fermeture de l'usine de Paris. L'échéance est donc proche.

Face à ces menaces, à l'appel des sections CGT et CFDT, les travailleurs ont effectué un débrayage le 15 novembre pour exiger de la direction qu'elle précise ses projets. Après cette première mobilisation, le

débat s'est engagé chez les travailleurs sur la riposte à apporter aux plans de la direction. Les obstacles à la lutte ne manquent pas : la direction tente d'utiliser les divisions entre travailleurs français et immigrés, entre personnel permanent et temporaire.

Ces manœuvres ont com-

mencé à être déjouées :

une partie des travailleurs

immigrés a participé acti-

vernent au débrayage et

poursuit le débat avec

leuts camarades hésitants.

industries et de l'artisanat à Paris. Pendant tous ces discours, une des dernières usines importantes de

la capitale, la SOPAD (Nestlé) qui emploie 600

travailleurs, menace de fermer ses portes.

Des hésitations subsistent : faut-il exiger le maintien de l'emploi à Paris ? De nombreux travailleurs pensent que cela est irréaliste et qu'on n'y parviendra pas.

Il est vrai que certaines des propositions de «lutte» qui sont faites ne tendent pas à obtenir satisfaction, comme celles qui consistent à soutenir les délégations de Fiszbin, conseiller PCF de l'arrondissement (tourneur à la SOPAD il y a des années) qui va régulièrement soumettre le L'idée progresse que ce n'est pas par de telles démarches que la lutte peut aboutir.

Le débat se poursuit parmi les travailleurs au sein de leurs sections syndicales CGT et CFDT pour lever les divisions entretenues par la direction et tracer la voie de la lutte qui seule permettra la satisfaction de l'intérêt commun des travailleurs français et immigrés, hommes et femmes, personnel temporaire et permanent : maintenir l'emploi sur place, vivre et travailler au pays.

Saint Denis

LES ANIMATEURS ENTENDENT CONTINUER LA LUTTE ET OBTENIR SATISFACTION

Les animateurs socioculturels de Saint Denis (MJC, Centres de loisirs primaires et maternels) sont en grève depuis le 15 novembre pour obtenir de la mairie de Saint Denis (Union démocratique) la signature d'un contrat de travail leur garantissant une sécurité de l'emploi, une mensualisation sur la base de 30 heures minimum de travail par semaine pour les centres de loisirs (la municipalité n'accepte de garantir que 24 h 30), une augmentation de salaires décente.

Ils tentent depuis 2 mois avec leur syndicat national SNPADCC-CGT, l'UL-CGT de Saint Denis, l'UD-CGT 93, la fédération du spectacle de l'audiovisuel et de l'action culturelle CGT d'ouvrir les négociations avec la municipalité sur la base de ces revendications.

Travailleurs sans statut, les animateurs revendiquent auprès de l'État la reconnaissance de leur profession. Mais ils ne peuvent accepter pour autant que leurs employeurs, y compris lorsqu'ils sont des collectivités locales à majorité de gauche, s'accomodent de la politique de pénurie du pouvoir et leur en fasse subir les conséquences, tant au niveau de leurs conditions de travail que de leur condition salariale.

Que se passe-t-il à Saint Denis ?

Le Conseil municipal a voté puis fait approuver en préfecture un contrat de travail dont les animateurs ne veulent pas, parce qu'il ne fait qu'entériner leur situation actuelle, et ne leur garantit guère que des salaires de misère (en centres de loisirs, garantie de 24 h 30 de travail par semaine en période scolaire (dont 22 en présence des enfants!), pour un salaire de 1 600 F par mois pour un animateur diplomé débu-

Alors que les animateurs de grève, la municipalité persiste à refuser toute ouverture de véritables négociations. Sa seule réponse au mouvement de grève a été jusqu'à aujourd'hui l'envoi d'une lettre aux parents, dans laquelle elle déclare ne pas refuser les négociations, mais ne pas pouvoir donner plus que ce qu'elle a accordé (!!!). Plus grave, cette lettre est centrée sur la gêne causée aux usagers par la lutte des animateurs

«De nouvelles grèves du personnel d'animation vont une nouvelle fois perturber gravement le fonctionnement des centres de loisirs primaires et élémentaires». (...) «La situation ainsi créée va sans nul doute amener à de sérieuses difficultés pour l'accueil de

vos enfants dans les jours qui vont suivre (...). Nous ne comprenons pas ce comportement qui perturbe la vie des enfants et n'aboutit qu'à accroître les difficultés des familles. Aussi, la municipalité a décidé de maintenir l'ouverture des centres (...). Elle vous prie, une nouvelle fois, d'accepter toutes ses excuses (...).

Que signifient de tels propos de la part de la municipalité de Saint Denis ?

Les animateurs grévistes seraient-ils si inconscients de la gêne causée par leur lutte aux usagers, que leur employeur doive tenir un langage dont n'usent habituellement que les patrons et la presse bourgeoise, et qu'alors les partis ouvriers (seuls représentés à la mai-

rie de Saint Denis) sont les premiers à dénoncer ?

En réalité, il s'agit bien là de la part de cette municipalité d'une volonté délibièrée de division des travailleurs, selon qu'ils sont ou non ses propres salariés.

Forts des soutiens qu'ils ont acquis de nombreuses structures syndicales, et du succès que remporte la signature d'une pétition auprès de la population, les animateurs de Saint Denis entendent bien continuer la lutte et obtenir satisfaction.

Texte voté par l'A.G. du 22 novembre 1978 des personnels animateurs sociaux éducatifs, en grève depuis le 15 novembre.



La secte Jones VERS **UN NOUVEAU WATERGATE?**

923 morts, c'est le bilan actuel du «suicide collectif» des membres de la secte de Jim Jones, «le Temple du peuple» massacre perpétré le 18 novembre au Guyana. On compte aussi une soixantaine de disparus. On parle d'un nouveau Watergate ...

Les cadavres, restés plusieurs jours au soleil, et dans un état de putréfaction avancée, ont été évacués ces derniers jours par un pont aérien vers les Etats-Unis, où la base de Dover a été transformée en gigantesque morgue où les experts du FBI s'attachent à identifier les corps.

Quant aux rescapés, une centaine, sous la surveillance de l'armée guyanai-se, ils attendent leur rapatriement aux USA. Les premiers sont arrivés en Caroline du nord, où cet état à débloqué 25 000 dollards pour leur venir en aide.

Cette tragédie permet, un peu tard il est vrai, de mettre en lumière le fonctionnement de cette secte, et dont à priori il y a tout lieu de penser qu'elle n'est pas la seule à fonctionner sur le même modèle. En l'occurence les liens de la secte avec diverses formations politiques, tant américaines qu'avec celles du Guyana, où Jim Jones avait trouvé refuge, semblent étroites.

En effet, Jim Jones fréquentait étroitement les milieux «démocrates» et libéraux américains, et leur avait fourni non seulement une main d'œuvre active dans leur campagne électorale, en 75, (notamment celle de Walter Mondale, actuel vice Président du Parti démocrate), mais aussi en pesant de tout le poids de l'influence de sa secte pour appuyer cette candidature puis celle de Carter, l'actuel Président américain. Ces hauts personnages politiques américains, ainsi que Georges Moscane, maire de San Francisco, avaient exprimé, en public et par courrier, leur gratitude à Jim Jones. Celui-ci recevait un poste, tout ce qu'il y a de plus officiel, à la direction des services de logement à San Francisco. Jones y trouve un terrain favorable à la diffusion de «sa bonne parole». Deux ans plus tard, Jones doit quitter son poste, à cause de rumeurs persistantes qui font état de sévices, de lavages de cerveaux, de fausses guérisons...

Jones décide d'émigrer au Guyana, où il peut installer sa colonie grâce à des lettres de recommandations de hauts personnages politiques américains. En fait c'est à une véritable extra-territorialité dont jouira la secte de



Jim Jones (à gauche) félicité par Georges Moscone...

Jones, qui crée une communauté agraire. Le gouvernement du Guyana laisse faire les colons qui défrichent des terres, et produisent le tiers des légumes consommés dans la capitale Georgestown. Jones disposera même d'un droit d'antenne sur les ondes officielles, pourtant refusé à l'opposition.

Cependant les rumeurs persistent toujours, et même s'aggravent : travaux forcés, détention, persécutions sadiques... Le département d'Etat américain reçoit en un an plus de 1 200 lettres qui relatent ou font allusion à de tels actes. Les USA envoient quelques enquêteurs, qui bien sûr reviennent bredouille et infirment les doutes. A croire que malgré les rumeurs, la secte de Jones apportait des services intéressants et intéressés aux politiciens américains. Les énormes quantités d'argent et d'armes détenues par la secte sont pour le moins troublantes. D'autre part, le fait que toute l'opération de nettoyage du camp de la secte a été prise en charge par le gouvernement américain (près de 3 millions de dollars) semble indiquer que la responsabilité des USA soit plus importante qu'il n'y pouvait paraître au début de la macabre découverte, laquelle avait volontairement été sous estimée à la moitié du nombre des

victimes réelles. D'autre part, il a été retrouvé le corps d'un enfant de 7 ans que la mère, ancienne de la secte, tentait de récupérer depuis un an, démarches à laquelle les autorités américaines étaient restées sourdes.

La première fonction de ces sectes consiste dans le fait qu'elles recrutent parmi les «désorientés» que secrète le capitalisme dans une phase de contradictions importantes; en les isolants dans des communautés à vocations diverses où les membres sont solidement tenus en mains et coupés de la réalité qui les pertube, les sectes sont à même d'éxécuter des actions difficilement imaginables. Celle du Week-end précèdent en est un dramatique exem-

Déjà, alors qu'une commission d'enquête va être nommée, les allusions à un nouveau Watergate vont bon train. Nul doute que certaines révélations, qui restent à faire, risquent de remuer les milieux politiques américains, notamment les démocrates...

Pierre CHÂTEL

San Francisco (USA): le maire, G. Moscone, assassiné

Georges Moscone, maire de San Francisco, a été abattu lundi au cours d'un attentat commis à la mairie de cette ville. Un fonctionnaire de la municipalité de Moscone, Harvey Milk, a également trouvé la mort.

Survenant après le massacre de Jonestown, en Guyana, des membres de la secte du «Temple du Peuple», la mort de Moscone paraît pour le moins troublante, lorsqu'on connaît les liens étroits qui existaient entre les dirigeants de la secte et le maire de la ville américaine. Jones avait en effet, suite à ses services rendus dans la campagne électorale du «démocrate» américain, été nommé à la tête des services de logement de la ville, gérée par Moscone (cf article). Toutefois, selon la police qui a procédé à l'arrestation d'un ancien fonctionnaire de la municipalité de Moscone, Dan White, les liens entre les deux affaires ne seraient pas à établir. Il ne s'agirait que d'une sombre affaire de spéculation immobilière.

Fin du 11e congrès du Syndicat de la Magistrature

UN CONSEIL SYNDICAL HETEROGENE EST ELU

Le 11° Congrès du Syndicat de la Magistrature (et non le 10° comme le men-tionnait notre édition d'hier) sanctionné l'existence de contradictions réelles dans l'organisation, même si leur expression a souvent été voilée par le ton du débat. Il s'est clos dimanche soir, par l'élection du nouveau Conseil syndical élu pour deux ans. Ce Conseil comprendra deux fondateurs du SM, Louis Joinet, militant actif de la «gauche syndicale» et Pierre Lyon Caen, représentant des «modé-rés». Le nouveau Conseil comporte une majorité de partisans de la poursuite des acquis du SM et seulement deux modérés. Le compromis ainsi adopté permettra-t-il de mieux résoudre les divergences sur les perspectives des deux courants du SM et de développer, en les approfondissant, ses acquis les plus positifs ? Ce n'est pas sûr. Ce qui semble par contre dominer après ce Congrès, c'est une impression de «fausse sérénité». «J'ai l'impression d'avoir assisté à un Congrès florentin, riche en intrigues de cour. Nous devons prendre un tournant, et ce tournant c'est dans une lutte commune contre la répression galopante en France que nous devons le trouver», déclarait Patrice de Charette, élu au nouveau Conseil syndical. Le nouveau Conseil syndical veut améliorer le fonctionnement du syndicat, poursulvre la lutte contre la hiérarchie, éviter que les acquis du SM

ne soient remis en cause, continuer la lutte sur le plan de la détention et contre le contrôle social. Par ailleurs, Etienne Bloch, juge d'application des peines à Poissy, et membre du SM vient de remettre sa démission au ministère pour protester contre l'évolution dangereuse du régime pénitentiaire et la sanction qui franne de nullité toutes ses décisions depuis avril 77.

Quatorze Corses interpellés

Quatorze Corses ont été interpellés ce week-end, sur commission rogatoire, dans le cadre d'une opération policière menée par la Cour de sûreté de l'Etat. Les Corse interpellés sont présumés, selon le procureur général, appartenir au FNLC. Cependant, sur les quatorze personnes interpellées, les six qui l'ont été à Paris appartiennent au Comité de soutien parisien aux Corses emprisonnés (24 Corses sont détenus à Fleury-Mérogis). Le Comité de soutien aux Corses emprisonnés déclare, dans un communiqué «être indigné des méthodes employées» dans cette procédure qui vise à entraver son action, et demande par ailleurs la dissolution de cette juridiction d'exception, et la libération immédiate des membres du Comité de Après l'interdiction de la manifestation de soutien au Larzac

RASSEMBLEMENT SAMEDI 2 A 14 H PORTE D'ORLEANS

Le préfet de police Somveille a décidé d'interdire la manifestation de soutien aux paysans du Larzac, prévue pour Samedi prochain à l'appel des paysans, des comités de soutien et d'un grand nombre d'organisations politiques et syndicales. Le préfet dans un communiqué remis à l'AFP estime qu'une manifestation de 30 à 40 000 personnes pourrait représenter une gêne pour la circulation et entraîner des troubles dus des éle ment Les organisateurs de la marche sont décidés à contester cette décision politique, en demandant la levée de l'interdiction. Ils appellent en tout état de cause à un rassemblement samedi à 14 h à la porte d'Orléans. Le préfet semble prêt à autoriser un défilé sur les boulevards extérieurs, mais il refuse que la manifestation rentre dans Paris. Une manifestation que les paysans veulent silencieuse, «exemptée de tout slogan» : «Nous ne sommes pas des gauchistes marginaux, mais des gens responsables» déclarait un «représentant des paysans» lors d'une conférence de presse tenue au siège de la Lique des

droits de l'Homme «La lut-

te continue dans la nonviolence».

Les paysans qui sont parvenus lundi 27 à Montargis dans le Loiret y ont tenu un meeting. Le 30 novembre, ils traverseront la Seine et Marne et l'Essonne et le 1er décembre le Val de Marne en traversant Choisy, Vitry (N 305) et lvry. La décision du pouvoir qu'il pourrait lever au dernier moment moyennant un autre parcours de manifestation semble avant tout être un moyen d'écarter de la mobilisation toute une série de gens qui craindrait des affronte-

Communiqué

Après 710 km de marche pacifique et extrèmement projet d'extension du camp militaire, les Paysans du Larzac arrivent à Paris le 2 décembre.

Au mépris des libertés les plus élémentaires, le Préfet de police leur interdit de pénétrer dans Paris, visant ainsi à minimiser l'expression de l'extraordinaire courant de soutien à la cause du Larzac et à dénaturer l'aspect résolu et calme de l'action entre-

Cette atteinte intolérable au simple droit d'expression est d'ailleurs toute sélective, puisque dans le même temps le pouvoir autorise des meetings fascistes aux quatre coins du pays.

Nous appelons tous ceux et celles qui se sentent concernés par cette atteinte au droit de manifester a protester pour obtenir l'annulation de cette inter-

Traditionnellement aux côtés des paysans et des comités Larzac, nous mettons tout en œuvre pour manifester massivement et pacifiquement le 2 décembre dans Paris.

Le collectif de soutien a la marche du Larzac (Rassemblant : le PCR ml et de nombreuses organistions écologiques et politiques)

INTERNATIONAL

Tchécoslovaquie : Jaroslav Sabata est en danger

Jaroslav Sabata, professeur de psychologie, ancien secrétaire du PC tchécoslovaque pour la région de Brno et proche collaborateur d'Alexande Dubcek au moment de l'invasion soviétique en Tchécoslovaquie, avait été arrêté une première fois en novembre 1971 et condamné à 6 ans de prison. Son fils Vaclav est actuellement en France pour attirer l'attention sur le sort de son père, actuellement porte parole de la Charte 77 dont l'arrestation le 1er octobre dernier lors d'une rencontre avec le KOR (comité d'autodéfense sociale polonais) à la frontière polono-tchécoslovaque, provoque de vives inquiétudes en raison de sa maladie de cœur. Le fils du dirigeant du mouvement chartiste, lui-même emprisonné pendant 6 mois, puis réduit à l'exil car dans l'impossibilité de trouver du travail, a notamment déclaré : «Mon père n'a pas encore été jugé, mais il risque une peine de 3 ans de prison qui pourrait lui être fatale car ses nombreuses détentions l'ont rendu cardiaque... Il a été sauvagement battu avant d'être inculpé de violences et insultes à agents de la force publique». Vaclav Sabata a envoyé le 11 octobre dernier, une lettre à Marchais pour lui demander d'intervenir en faveur de son père en danger de mort. Ne recevant pas de réponse, indique : «J'ai donc décidé de venir la chercher moi-même à Paris».

Syrie-URSS : difficultés sur la question des livraisons d'armes

La semaine dernière, le général Chehabi, chef d'État major syrien a effectué un voyage en URSS pour examiner la question de la fourniture de nouveaux armements soviétiques à la Syrie. Or, le voyage du chef de l'État major de l'armée syrienne a été écourté de deux jours : cela correspondait à des difficultés surgies au cours des discussions. En échange d'un certain nombre de Mig 27 qui donnerait à l'armée syrienne une capacité opérationnelle suffisante contre l'État sioniste, Brejnev aurait voulu obtenir du gouvernement d'Assad des concessions : la signature d'un «traité d'amitié» et la soumission de l'alliance syro-israélienne à la stratégie soviétique au Proche Orient.

Relations jordano-palestiniennes

A l'issue de son conseil central qui s'est tenu vendredi matin à Damas, l'OLP a décidé de former une délégation pour engager le dialogue avec le gouvernement jordanien, selon les décisions du sommet de Bagdad condamnant les accords de Camp David. Ainsi, samedi dernier, M. Khaled Farham, président du conseil national palestinien, s'est rendu à Ammam pour y rencontrer des responsables jordaniens, et trouver les moyens de faire face au complot ourdi contre la cause palestinienne, notamment depuis la visite de Sadate à Jérusalem. M. Adnan Abou Odeh a souligné «l'importance du dialogue» entre la Jordanie et l'OLP «seul représentant légitime du peuple palestinien» et a déclaré être décidé à «tout faire pour récupérer les droits palestiniens».

De son côté, le représentant de l'OLP a indiqué que le dialogue entre la Jordanie et l'OLP était un «événement inévitable» en raison de l'histoire commune des peuples jordanien et palestinien.

Les aveux d'un médecin sioniste

Au Congrès de la médecine pénitentiaire qui se tient actuellement à Dijon, un médecin des prisons sionistes Cohen Haddad a fait une déclaration surprenante au sujet des grèves de la faim : «Pour nous, il n'y a pas de grévistes de la faim ; il n'y a que des détenus qui refusent de manger... Où cela se complique, c'est quand une prison entière refuse de manger. Nous les réalimentons par voie buccale simple, puis, s'ils refusent, par sonde gastrique ou par voie intraveineuse».

En faisant cette déclaration cynique au sujet des prisonniers politiques palestiniens, le médecin sioniste a révélé l'ampleur de la lutte que caux-ci poursuivent à l'intérieur même des geôles de Begin.

La commission de Bruxelles s'inquiète de l'entrée de l'Espagne dans la CEE

La commission de Bruxelles devait rendre public mercredi un avis sur l'adhésion de l'Espagne à la Communauté économique européenne. Le document insiste sur les problèmes économiques que provoquerait cette adhésion.

Les problèmes les plus importants doivent affecter la politique agricole commune. L'Espagne a une production agricole très compétitive en raison de son climat et de ses faibles coûts de production. 40 % de la production agricole espagnole est constituée de produits méditerranéens, qui sont produits à des prix très compétitifs.

La production espagnole est déjà excédentaire pour le vin, les fruits et légumes, l'huile d'olive, le riz et le blé. Son adhésion au Marché commun la conduirait à accroître encore sa production, ce qui laisserait prévoir que la production de produits méditerranéens de la CEE serait à 120 % de ce que le marché pourrait absorber.

CRAINTES POUR LE CHÔMAGE

Toutefois, l'adhésion de l'Espagne ouvrirait des débouchés aux Neuf pour écouler leurs excédents de viande et de lait, ces productions étant peu développées en Espagne.

Dans le domaine industriel, la concurrence de l'Espagne serait moins rude, mais pourrait néanmoins affecter certains secteurs comme la sidérurgie, les chantiers navals, le textile, les raffineries et l'industrie de la chaussure.

La commission s'inquiète également d'une conséquence de l'adhésion, la libre circulation des travailleurs espagnols. Le taux de chômage étant plus élevé en Espagne que parmi les Neuf, la commission de Bruxelles craint un afflux massif de travailleurs espagnols dans la CEE, qui exporterait le chômage dans ces pays. Ces tendances à une immigration massive seraient accentuées par le taux de natalité plus élevé de l'Espagne, ainsi que par l'importance de son exode

UNE ORIENTATION, NON UNE DÉCISION

En conséquence, la commission préconise que l'adhésion de l'Espagne soit assortie d'une période de transition assez longue,

plus importante en tout cas que pour le Portugal et la Grèce. Cette période de transition pourrait aller jusqu'à dix ans pour certains secteurs agricoles, ainsi que pour la libre circulation des travailleurs. La commission préconise également un développement des interventions du Fonds régional européen pour réduire les déséquilibres qui se constitueraient entre l'Europe du Nord et du Sud quant à ses productions tant agricoles qu'industrielles.

Il convient de noter que l'avis de la commission ne constitue qu'une orientation, et non une décision. C'est le Conseil des ministres des Neuf qui décidera des modalités des négociations avec l'Espagne.

F.N.

RECHAUFFEMENT DES RELATIONS ENTRE LE PCE ET MOSCOU (2)

LES RISQUES D'ISOLEMENT POUR LE PCE

L'autre fait qui peut amener Carrillo à composer avec l'URSS, c'est l'isolement politique relatif dans lequel il risque de se retrouver après le Référendum constitutionnel. Partisan déclaré d'un nouveau Pacte économique social et politique avec l'UCD, renouvelant celui de la Moncloa, Carrillo s'est heurté à un refus de Suarez. Celui-ci s'estime à présent assez fort pour se passer d'un pacte et entend imposer le blocage des salaires par une simple loi votée par le Parlement. Ainsi, le PCE aura du mal à placer sa politique de consensus et à faire miroiter des contreparties politiques dont tout le monde conteste aujourd'hui l'existence. Le Pacte de la Moncloa apparaîtra pour ce qu'il a été, sans bénéfice pour le PCE : un Pacte de collaboration de classes, contre les travailleurs.

UNE NOUVELLE MOUTURE DU COMPROMIS HISTORIQUE

Par ailleurs, normalement après le référendum du 6 décembre, dans les 6 mois environ devraient avoir lieu des élections législatives. Dans l'état actuel des choses, ces élections confirmeraient sans doute le PSOE (Parti socialiste) dans son rôle d'alternative de gouvernement et le PCE se trouverait pour lors marginalisé, sans poids sur la situation politique. C'est pourquoi Carrillo déclare aujourd'hui : «Pour 1979, la loi prévoit des élections municipales : proposer qu'au cours de la même année aient lieu des élections générales revient à faire de 1979 un an d'incertitudes» qui rendra impossible l'assainissement de la situation économique. Il propose donc de «former un gouvernement de large majorité parlementaire qui retardent les élec-

tions jusqu'en 1980» en ajoutant : «Les communistes seraient disposés à appuyer un tel gouvernement, même sans y participer, à condition qu'un accord de programme soit conclu et qu'un organisme, dans lequel nous serions présent, soit chargé de contrôler la nouvelle majorité». Il s'agit là d'une nouvelle mouture du compromis historique. Le calcul pour le PCE est simple : amener le PSOE à participer d'une manière ou d'une autre à la politique d'austérité et lui faire partager avec l'UCD l'usure du pouvoir et le discrédit d'une telle politique pour aborder lui-même les législatives en 80 dans de meilleures conditions. Le coup d'État fasciste du 17 novembre dernier a pu faire renaître les espérances qu'un tel compromis serait accepté.

Mais il ne faut pas surrestimer les événements du 17 novembre. Le coup d'État a été avorté pour la bonne raison que la plu-

part des officiers contactés ont immédiatement averti leurs supérieurs. Conzalez a écrit récemment que son parti réclamait la dissolution des Cortès et de nouvelles élections législatives, comme le seul processus démocratique et constitutionnel. Quant à l'UCD plus le temps passe, plus elle s'enlise dans le «bourbier basque» et plus elle s'use au pouvoir, alors même que les experts de l'OCDE prevoient une aggravation de la situation économique pour les 3 prochaines années. En l'absence d'un mouvement de masses de grande ampleur, il y a donc peu de chances que l'UCD et encore moins le PSOE acceptent les propositions révisionnistes.

Dans ce contexte, l'isolement politique guette le PCE. C'est pourquoi la tentation toujours présente d'un rapprochement avec l'URSS est devenue plus pressante.

Hélène VARJAC

Egypte-Israël

«L'issue des négociations n'est pas déterminée» déclare Cyrus Vance

Alors que jeudi, le quotidien égyptien El Ahram publiait le préambule et 9 articles du projet de traité israélo-égyptien, l'Egypte n'a toujours pas répondu officiellement au gouvernement israélien à la suite de ratifier le préambule, 9 articles et 3 annexes du traité. Le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance qui soutient la demande égyptienne de voir figurer dans le traité égypto-israélien un calendrier pour les élections en Cisjordanie et à Gaza, a proposé une annexe sur cette que tion où il est précisé que la date limite pour l'organisation de ces élections serait décembre 79. Les Egyptiens ont refusé cette date et demandent comme unite septembre 79 de manière à faire correspondre les élections en Cisjordanie avec la date du retrait israélien du Sinaï. Les Israéliens ont

déclaré qu'ils n'accepteront aucun calendrier et
que pour eux les négociations sont terminées. Cyrus Vance s'est exprimé en
faveur de la position égyptienne indiquant que «l'issue des négociations n'est
encore pas déterminées...
nl'issue reste ouverte car
les 2 parties ne sont pas
encore parvenues à un accord». Le compromis proppsé en annexe au traité
par les Américains, appelle

l'Egypte et Israel à «négocier de bonne foi et avec persévérance, dans le but d'organiser des élections au plus tard à la fin 79».

La proposition demande aux deux parties de commencer les négociations en vue d'arriver à un accord sur la Cisjordanie et Gaza dans le mois qui suivra la ratification du traité de paix égypto-israélien.

LE DEPART DE GUIRINGAUD CONFIRMÉ

«J'arrive au terme de la mission que m'a confiée le président de la république, mission dont j'avais souhaité moi-même qu'elle fut temporaire». C'est en ces termes que Louis de Guiringaud, ministre des Affaires étrangères, a annoncé son prochain départ. Il l'a fait à Bonn, à l'occasion d'une réception offerte en son honneur par son homologue allemand.

Cette annonce ne constitue pas en elle-même une surprise. On savait depuis plusieurs mois que Giscard avait l'intention de changer son ministre des Affaires étrangères, et ce pour plusieurs raisons : les difficultés de la politique internationale de l'impérialisme secondaire qu'est la France amène une usure rapide de ses ministres des Affaires étrangères ; de ce point de vue, Guiringaud a connu quelques revers qui ont terni l'image de celui qui est censé représenter l'impérialisme français dans le monde. Deuxième raison, Giscard entend que la politique étrangère reste son domaine propre, et pour cela il lui faut des ministres qui «tournent» vite. Troisième raison : Guiringaud, en service commandé, a accumulé les gaffes : c'est

lui qui porte le chapeau de «l'affaire du vote des français de l'étranger», ces centaines de milliers de bulletins de vote qui sont venus au secours de la droite en mars dernier; c'est lui aussi qui a eu la difficile tâche de dire tout haut la position du gouvernement français à propos du Liban, déchainant contre lui une large partie de la majorité. Quatrième raison, peut-être la plus importante : tout porte à croire que le successeur de Guiringaud est déjà désigné : il s'agit de Jean François Poncet, un «poulain» de Giscard, que celuici destine à un brillant avenir, peut-être la succession à terme de Barre, et qu'il entend former au sein du gouvernement. Poncet était jusqu'à présent Secrétaire général de la présidence de la République, plus spécialement chargé des questions de politique internationale justement.

Guiringaud, 67 ans, était ministre depuis août 1976. Son départ officiel du gouvernement sera annoncé mercredi, lors du Conseil des ministres, de manière à ce que son successeur puisse assister au sommet européen de Bruxelles, les 4 et 5 décembre prochains.

morne congrès

Parti Radical :

Il ne fallait pas attendre grand chose du 78° congrès du Parti radical, réuni le week-end dernier à Versailles. De fait, si on excepte les banquets et quelques petites phrases, il ne s'y est rien passé. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher ce qui se passe au sein de cette toute petite formation, composée uniquement de notables, membre de l'UDF, et considérée comme une des têtes de pont giscardiennes en direction de la gauche. Le président du Parti radical, c'est JJSS, qui n'est même plus député, lui qui fut ministre trois jours. JJSS est président pour au moins un an encore. Qui lui succèdera, telle est la question posée ; sont sur les rangs JJSS bien sûr, mais aussi un de ces fidèles, Didier Bariani, qui a pour lui d'avoir battu un sortant du PCF lors des dernières législatives, et surtout d'avoir travaillé pendant de longues années au service politique du CNPF. Est aussi très ouvertement candidat à la succession, Jean Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat (chargé des petites et moyennes industries), et ancien grand maître du grand orient de France... Lequel des trois sera président du groupuscule radical, tel est le thème de réflexion des notables de ce parti pour l'année qui vient.

Grève dans la sidérurgie allemande

Mardi matin commençait la grève de 37 000 ouvriers sidérurgistes du bassin de la Rhur. C'est la première fois depuis 50 ans qu'une grève éclate dans ce secteur de l'économie allemande. Les revendications portent sur les salaires et le temps de travail. Les syndicats revendiquent une augmentation de salaire de 5 % en deça de ce que réclamaient de nombreux travailleurs (8 %), ainsi que la diminution du temps de travail sans perte de salaire. Des menaces pèsent également sur l'emploi : selon le syndicat «I.G. Metall», des suppressions de 1 000 emplois par mois sont envisagées. Le patronat laissait planer la menace du lock-out contre les grévistes.

Assemblée annuelle du GATT : difficultés entre les USA et la CEE

Lundi s'est ouverte à Genève l'assemblée générale du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Le débat est dominé par le conflit entre les États-Unis et la CEE sur les problèmes agricoles. L'administration américaine entend rétablir le 2 janvier prochain les droits à l'entrée de produits agricoles communautaires aux États-Unis, eu égard au fait que ces produits sont subventionnés dans le cadre de l'Europe des Neuf.

Ces menaces constituent une attaque directe contre le Marché commun agricole.

Les ministres des Affaires étrangères des Neuf ont annoncé qu'ils ne conclueraient pas les négociations tant que les Américains ne seraient pas revenus sur leurs menaces. Ce qui ne veut pas dire qu'un compromis ne sera pas trouvé, la commission de Bruxelles ayant été chargée de poursuivre les négocia-

Fukuda démissionne

Le Premier ministre japonais Takeo Fukuda va quitter ses fonctions. Il a été battu au sein de son parti, le Parti libéral-démocrate, lors des primaires pour l'élection à la présidence du parti. Son vainqueur dans ce scrutin, M. Ohira, lui succédera à son poste de Premier ministre.

La chute du Premier ministre semble liée à la montée du chômage et de l'inflation, que le gouvernement Fukuda n'avait pas pu enrayer. Son rival Ohira avait fait sa campagne sur le thème de l'amélioration des conditions de vie.

Propositions soviétiques au Groenland

Alors que le Groenland, territoire arctique rattaché jusqu'ici au Dannemark vient d'obtenir un statut d'«autonomie interne» qui doit entrer en vigueur l'année prochaine, le ministre soviétique de la pêche a annoncé que l'URSS était prête à vaider les Groenlandais à développer leur économie». Il a déclaré qu'il proposait une société mixte de pêche : «Les Groenlandais n'ont actuellement que de petits bateaux. Nous pourrions mettre à leur disposition nos grands chalutiers ultra-modernes». C'est cette forme de «coopération» que l'URSS avait développée avec la Somalie et que le gouvernement de Siad Barre a dénoncé : elle aboutissait au pillage des ressources maritimes du pays. D'autre part, en faisant de telles propositions, l'URSS entend poursuivre son implantation dans la région arctique où elle tente de gagner des positions stratégiques face à celles de l'OTAN.

«Légitime défense»

POUR UNE MECHE DE PERCEUSE, LE DROIT DE TUER...

Le lundi 7 novembre 77, le système d'alarme du garage de Henri Lanvin, se déclenche vers 23 h 30. Lanvin s'arme de son fusil à canon scié, sort, arrête un taxi qui passait devant sa maison, et lui demande d'éclairer son garage à l'aide de ses phares. Dans le garage vide, où seule trône une 4 L. Lanvin, menace de son arme le cambrioleur tapi derrière la voiture, et l'oblige à sortir. Lanvin appelle alors le chauffeur de taxi pour l'aider à maîtriser le cambrioleur. Celuici profite de ce moment d'inattention pour tenter de s'enfuir. Ce geste lui sera fatal. Sans sommation, Lanvin tire dans le dos du

● Le jury de la Cour d'assises de l'Oise a acquitté, lors d'un procès tenu lundi, le meurtrier d'un cambrioleur qui avait dérobé une «mèche» de perceuse! Le meurtrier, commerçant à Compiègne, (Oise), a plaidé la «légitime défense». Un verdict qui légalise dangereusement les abus, au nom de la sacro-sainte propriété privée...

cambrioleur, et l'atteint mortellement. Pendant que le chauffeur de taxi part avertir les flics, Lanvin monte une mise en scène... à croire que lui-même n'est pas persuadé de la thèse de la «légitime défense». Il prend une bêche et la dispose près du corps inanimé, pour faire croire que le cambrioleur de menaçait...

Lors du procès, le procureur demande une peine de principe, affirmant qu'il y avait intention de tuer. L'avocat de Lanvin, plaide la «légitime défense», se référant au fameux article 329, qui justifie la légitime défense pour repousser un voieur qui pénètre par effraction. Il oubliera cependant de préciser que l'article 329 stipule que la défense doit être proportionnée à l'attaque... Le jury le suivra dans sa plaidoierie, Lanvin est acquit-

té. La décision du jury est à rapprocher de la composition sociologique de l'Oise, département particulièrement fréquenté des grosses fortunes, où s'étalent de très nombreuses résidences secondaires de luxe un département où la droite est confortablement installée... Quant au mythe du «jury populaire» il a déjà fait long feu.

Un verdict scandaleux qui légalise le meurtre pour vol. «Légitime défense», le mouvement qui fait campagne pour légaliser cette pratique, en assimilant la propriété à la personne humaine, doit se frotter les mains.

En bref... En bref..

Procès de Bretons

Les deux autonomistes bretons se réclament du FLB, et ayant procédé à un attentat à l'explosif contre le château de Versailles dans la nuit du 25 au 26 juin, où des dégats avaient été très importants, comparaissent ce mardi devant la Cour de Sûreté de l'Etat.

Iran : manifestations

La grève générale de dimanche avait donné lieu à une imposante manifestation à Mashad, sans que l'armée intervienne. A Ispahan et à Gorgan, l'armée avait tiré contre des groupes de manifestants, faisant 17 morts à Gorgan et 23 à Téhéran. Ce lundi, des in-

cidents ont éclaté dans le centre de Téhéran entre manifestants et forces armées.

Irlande : un directreur de prison abattu

Dans la nuit de dimanche à lundi, le directeur-adjoint de la prison de Long Kesh à Belfast, était abattu. La prison de Long Kesh renferme 300 détenus politiques irlandais. L'IRA provisoire a revendiqué l'attentat.

Suspension de la parution du *Times*

Le Times de Londres va cesser de paraître, au moins pour plusieurs mois, en raison de difficultés financières qui se sont aggravées ces derniers temps.

Espace judiciaire européen

La RFA demande une nouvelle extradition

Mercredi la chambre d'accusation doit statuer sur la demande d'extradition formulée par la RFA sur Gabor Winter, Winter détenu depuis la mi-juin à la prison de Fleury Mérogis, est condamné le 25 octobre à quatre mois pour vol de voiture. Ces quatre mois étant couverts par la détention préventive effectuée. Winter aurait dû être relâché ce jour-là. Mais c'est précisément le jour où la justice française recoit une demande d'extradition des autorités allemandes. Comme à l'accoutumée, une demande formulée sur un dossier vide... Aucun acte répréhensible au compte de Winter, seulement des intentions. Winter, en effet, était militant actif d'une organisation de soutien aux prisonniers politiques allemands. En 76, il faisait l'objet d'une arrestation et d'une inculpation pour un prétendu vol de pièce d'identité, il quittait son pays après avoir purgé sa peine préventive, mais avant le procès où il devait comparaître. La justrice allemande lui reproche notamment de détenir des ouvrages «subversifs». En fait, ce que lui reprochent les autorités allemandes c'est son appartenance à ce comité de soutien des prisonniers politiques.

«On extrade pas pour des raisons politiques», la petite phrase de Peyrefitte, prononcée récemment, reste à démontrer...

CHINE LES PROBLEMES DE LA DEMOCRATIE SOCIALISTE AU COEUR DU DEBAT ACTUEL

eLes correspondants de presse en poste à Pékin rapportant qu'une manifestation de plusieurs milliers de personnes, s'est déroulée lundi au centre de la capitale chinoise, jusqu'au monument aux héros du peuple sur la place Tien An Men. «Vive la démocratie l», «Vive la liberté l», «Vive le peuple l» scandaient les manifestants, ainsi que d'autres slogans tels que «Vive le président Houa I, «Vive le président Teng Hsiao Ping I», «Gardons éternellement le souvenir du Premier ministre Chou En-Lei l», «A bas la bande des Quatre l».

La manifestation avait été précédée par une réunion publique au cours de laquelle des journalistes étrangers rapportèrent les propos que venait de tenir le vice-premier ministre Teng Hsiao-ping, dans une interview accordée au journaliste américain Robert D. Navak du Washington Post. Notant que sans Mao Tsé-toung, «il n'y aurait pas eu de nouvelle Chine», Teng Hsiao-ping a déclaré : «Ce que fait le peuple est bien, mais quelques-unes des opinions exprimées sont incorrectes et en particulier cette évaluation «San chi-cai», c'est-àdire, selon laquelle Mao Tsé-toung ne serait bon qu'à 70 % contre 30 % de mauvais», «Il est meilleur que cela».

Indiquant qu'une importante réunion politique se déroulait actuellement à Pékin, avec pour objet d'examiner la politique menée concernant les modernisations» «quatre (modernisation de l'agriculture, de l'industrie, de la défense nationale, des sciences et de la technologie), Teng Hsiao-ping a ajouté : «Le marxisme-léninisme et la pensée de Mao Tsé-toung sont l'idéologie directrice de la Chine dans son effort vers les quatre modernisations».

L'ANCIENNE DECISION ETAIT ERRONEE

La veille, répondant au président du parti socialiste démocratique japonais qui lui posait des questions sur la situation intérieure en Chine, le vice-premier ministre chinois avait fait le point et évoqué à nouveau la rectification du jugement anciennement porté sur les événements qui se déroulèrent place Tien An Men, le 5 avril 1976, et qui virent une manifestation à la mémoire de Chou En-lai, violemment réprimée à l'instigation de la bande des Quatre.

Selon l'Agence Chine

Nouvelle, Teng Hsiao-ping a déclaré à ce sujet que «l'ancienne décision sur la nature de ces événements était erronée et que la décision récente du Comité du PCC pour la municipalité de Pékin affirmait que «révolutionnaires étaient les actes des masses honorant la mémoire du Premier ministre Chou en Lai et luttant contre la bande des Quatre. Cette décision est pour ainsi dire celle du Comité central du Parti car elle a été approuvée et entérinée par celui-ci. On peut dire aussi qu'elle est une décision unanime de tout le Parti, de toute l'armée et du peuple tout entier, parce qu'elle traduit leur désir commun». Le vice Premier ministre chinois a déclaré que «le Président Mao était toujours d'avis que toute erreur est à corriger ; le verdict sur les événements de Tien An Men est erroné, il ne fait pas de doute que l'on doit le corriger. Cela ne se limite pas à l'affaire de Tien An Men. S'il y a d'autres décisions incorrectes, il faut aussi les rectifier selon les faits. Corriger nos fautes ne manifeste rien d'autre, que notre confiance. C'est ainsi que le peuple tout entier pourra être sa-



La lecture de dadzibaos apposés sur la place Tien An Men.

tisfait et que tout le monde pourra regarder en avant et s'atteler aux quatre modernisations».

LES DAZIBAOS NE SONT PAS A CRAINDRE

Faisant allusion aux dazibaos que l'on avait affiché récemment à Pékin, le vicepremier ministre a dit que «c'était normal, et que cela manifestait la stabilité de la situation chinoise. Notre constitution, a-t-il déclaré, admet que l'on ait recours au dazibao, nous ne sommes pas en droit d'être contre, ni de critiquer les masses qui pratiquaient la démocratie en placardant le dazibao. Nous devons les laisser exprimer le mécontement qu'elles éprouvent, les opinions des masses ne sont pas toutes bien méditées et on ne doit pas exiger qu'elles soient correctes à 100 %, mais cela n'est pas à craindren.

Remarquant le rôle qu'a joué la révolution culturelle pour développer les capacités d'initiatives, de jugement des masses, Teng Hsiao-ping note : «Aguerris dans la grande révolution culturelle, nos masses populaires dans leur majorité é-

crasante ont une très haute aptitude à distinguer le vrai et le faux, et une conscience très élevée en s'interressant au destin du pays. Elles demandent la stabilité et l'unité et envisagent l'intérêt de l'ensemble. Elles ont des doutes sur certaines questions, certaines de leurs paroles ne sont pas favorables à la stabilité, à l'unité et à la réalisation des quatre modernisations. Nous devons leur donner des éclaircissements et savoir les diri-

Les manifestations en cours, et les déclarations de dirigeants s'inscrivent dans un vaste débat engagé aujourd'hui en République populaire de Chine, sur les problèmes de la démocratie et de la légalité socialistes, en vue de leur renforcement, sur l'approfondissement de la critique contre les conceptions idéalistes concernant la pensée de Mao Tsé-toung et son application, conceptions anti-marxistes, qui ont été propagées notamment par Lin Piao puis, la bande des Quatre. Nous en traiterons dans nos prochaines éditions.

J.P. G.

A L'OCCASION DE

La journée internationale pour la Palestine

LE MERCREDI 29 NOVEMBRE 1978

le Fath (Mouvement de libération nationale palestinien) et le Mouvement du Liben arabe, organisent un meeting de solidarité avec le peuple palestinien et la Révolution palestinienne à Paris

à la Maison d'Italie
 Cité Universitaire
 Boulevard Jourdan à 20 h 30

«Question de temps» (Antenne 2): Andrieu/Glucksmann: une scène grotesque

Un débat lundi soir sur Antenne 2 présidé par Louis Blériot sur la question des réfugiés qui fuient le Vietnam par bateau, au risque de leur vie, et qui attendent, sur les côtes de Malaisie, d'être recueillis ou accueillis. Un débat qui réunissait un médecin, une vietnamienne du comité pour la défense des droits de l'homme, et deux autres interlocuteurs. Après l'intervention du médecin qui évoque la situation tragique des réfugiés, les deux personnages vont entrer en scène :

Andrieu, d'abord, qui parle peu des réfugiés, mais met en avant son voyage récent au Vietnam, en vue de souligner que le bruit fait autour des réfugiés sert des buts politiques de droite.

Glucksmann — «Vous mentez depuis 50 ans».

Andrieu à Louis Blériot — «Faites-le taire ! Glucksmann est un provocateur, un flic.»

Glucksmann — «Menteur I»

Andrieu — «J'exige des excuses, sinon je m'en vais.»

Glucksmann - «Menteur».

Andrieu – «Flic I Provocateur I». Il sort quelques instants puis revient : «J'étais sûr que ca se passerait comme ça.» Puis s'en ve.

Glucksmann pose la question qu'il avait préparée à Andrieu qui n'est plus là puis s'en va aussi pour faire part égale.

Rideau. Ceux qui se prennent pour le nombril du monde, le minable couple «provocateur-provoqué» ayant fait sa scène, le débat reprend avec le médecin et la réfugiée vietnamienne. Ils posent avec une émotion certaine un problème : celui des réfugiés. Ils évoquent la question : «Pourquoi fuient-ils?» Une question réelle, qui restera sans réponse ce soir-là...

Attaques victorieuses du Front Polisario

Le Front Polisario, dans un communiqué, annonce qu'il a lancé une attaque, le 23 novembre, contre les mines de phosphate de Bou Craa. La centrale électrique a été bombardée et un tapis transportant le minerai a été détruit. Le même jour, une attaque a été lancée contre des troupes marocaines près de Tifariti. 25 soldats marocains ont été tués. Les combattants sahraouis ont récupéré un important matériel militaire.

The Transportation Commission of

INSTANTANÉS

Une mauvaise influence

«Mon pognon, voleuse I». Les insultes et les coups pleuvent sur Melle F. L'agresseur, M. L..., est le patron de la jeune vendeuse. Le gaillard est robuste, et la victime n'a d'autre ressource que d'appeler au secours.

Depuis un an, elle travaille dans un des huit magasins de la société dirigée par M. L... L'employeur n'a jamais rien eu à reprocher à la jeune femme, mais il la soupçonne de subir la mauvaise influence de Mme C., la gérante du magasin.

Une forte tête, cette gérante. Efficace au travail, mais d'une insolence scandaleuse. Malgré la consigne, elle est membre de

la CFDT. Et surtout elle reçoit régulièrement dans son appartement de fonction, situé dans le même immeuble que le magasin, un ancien employé licencié par la Société. Les ordres de M. L... étaient pourtant formels: «C'est lui ou la société». Cette consigne était valable pour tout le personnel, y compris la gérante, même si cet ancien employé était son propre père. Celui-ci décéda au début de l'été. N'en faisant décidément qu'à sa tête, elle arrête le travail pendant plusieurs jours. Le patron lui rappelle ses principes par téléphone : «Je dois passer avant votre père». Quelques temps

plus tard, la gérante, ébranlée par le deuil, tombe malade. Lorsqu'elle est rétablie, le mois d'août est arrivée, et comme tous les ans à pareille époque, elle prend ses congés, son patron ne lui ayant donné aucun signe contraire.

Pour l'employeur, c'en est trop. Il annonce à la gérante qu'il la licencie et qu'elle doit donc libérer l'appartement. Elle refuse ces deux décisions, et une procédure d'expulsion est immédiatement engagée contre elle

En attendant que la gérante, toujours dans les lieux, soit remplacée, c'est la vendeuse qui assume la responsabilité du magasin. C'est elle qui doit remettre au comptable de la Société la recette du jour. Une charge qu'elle assume à contrecœur : son patron la soupçonne ouvertement de subir la «mauvaise influence» de la gérante, et elle s'attend à quelque machination.

Ses craintes se confirment quand le patron en personne vient lui réclamer l'argent de la caisse. «Bien entendu, M. L..., vous me donnez un reçu, s'il vous plaît ?»

— «Un reçu, ça alors, donnemoi mon pognon, te dis-je».
Mais la jeune fille tient bon.

Mais la jeune fille tient bon. Pas question de remettre à l'homme plusieurs milliers de francs sans reçu. Fou de rage, il la menace d'un couteau. La jeune femme se réfugie dans la cuisine qui tient lieu d'arrière-boutique. Le patron la poursuit et se met à la battre en réclamant son argent.

C'est l'arrivée du mari de la gérante qui met fin à l'agression.

Le patron se retrouve aujourd'hui avec plusieurs procès sur les bras, dont un pour coups et blessures, simplement parce qu'une employée avait une mauvaise influence (

Philippe DANZIN